

## LA CAPA DEVIENT UN « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET »

**Lauréate d'un appel à projet lancé par le ministère de l'Environnement, la Communauté d'agglomération du pays ajaccien a récemment signé la convention « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Par son biais, elle bénéficiera d'un accompagnement et d'un soutien financier pour les trois prochaines années afin de lutter contre le gaspillage, favoriser le réemploi et maximiser le recyclage.**

Depuis plus de 10 ans, la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) s'astreint à s'engager dans la voie de la réduction des déchets par la mise en œuvre d'actions concrètes au quotidien. Ainsi l'année passée, sur les 43 000 tonnes de déchets produits sur son territoire, 15% ont été triés ou valorisés.

Forte de cette dynamique, la Capa a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » lancé par le ministère de l'Environnement dans le droit-fil de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Par son biais, le ministère de l'Environnement aspire à « lutter contre le gaspillage, favoriser la réutilisation et le réemploi et maximiser le recyclage ». L'objectif étant de mobiliser les territoires afin qu'ils s'engagent dans « une démarche exemplaire et participative » de réduction des déchets. En tout, 58 territoires dont 5 en Corse ont été retenus et s'engagent dans cette démarche.

Le 5 décembre, le président de la Capa, le préfet de Corse-du-Sud et le directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont matérialisé l'engagement de la communauté d'agglomération par la signature d'une convention qui lui permettra de bénéficier pour les trois prochaines années

d'un soutien financier à hauteur de 100 000 € par an, d'un accompagnement de l'Ademe et d'une animation territoriale pour porter son projet d'actions de prévention et d'accentuation de la valorisation.

Des actions qui passeront notamment par l'intensification des collectes sélectives en porte-à-porte et en apport volontaire. « Le principe, c'est de récupérer un maximum, de recycler et de remettre à destination de la population ce qui normalement est gâché », explique Jean-Jacques Ferrara, président de la Capa. Cette aide importante va également permettre de créer des postes d'agents sur le terrain qui iront, par exemple, sensibiliser les socio-professionnels à la diminution du gaspillage. « Nous souhaitons mettre en œuvre toute une série de démarches qui visent à diminuer un maximum le gaspillage et à faire en sorte que les gens prennent conscience qu'au quotidien une série de petits gestes peut amener à un résultat considérable », souligne Jean-Jacques Ferrara, avant de conclure : avec cette série de mesures, nous pouvons espérer donner un gros coup d'accélérateur à toutes ces actions que nous menons déjà mais que nous souhaitons faire monter en puissance ».

Manon PERELLI